RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 45 no 4 - 22 mai 2025

PÉTITION SUR LE SITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Collègues,

En tant qu'employé (e) ou citoyen (ne) du Québec et membre du Syndicat des employés-es de métiers Hydro-Québec, s'il y a une seule pétition que vous devez signer, c'est celle-ci :

Suspension de l'étude détaillée du projet de loi nº 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives

Le projet de loi nº 69 est dévastateur pour le Québec et son avenir énergétique. C'est une attaque envers le modèle québécois et un recul sans précédent; il met en place les conditions nécessaires pour la privatisation de pans entiers du secteur énergétique du Québec.

C'est de la sous-traitance à la puissance 1000! Le considérant suivant, « le projet de loi nº 69 ouvre une brèche au monopole d'Hydro-Québec en faveur du secteur privé sans que la population québécoise n'ait été consultée sur cette modification du pacte social faisant de l'énergie une richesse collective », à lui seul suffit à discréditer complètement ce projet antidémocratique et complètement injuste de la CAQ.

SIGNEZ dès maintenant, mais surtout PARTAGER !

À noter: pour que votre signature soit considérée, veuillez l'authentifier en consultant vos courriels et en cliquant sur le lien dans le message. Vous devez le faire avant le 5 juin 2025. Au besoin, vérifiez votre filtre antipourriel ou votre courrier indésirable.

Solidairement!

Contribuons à notre histoire.

Frédéric Savard, *Président provincial*

Bruno Charrois, *Secrétaire général*

| mc/sepb574